

PASCiB

Plate-Forme des Acteurs de la Société Civile du Bénin

Plate – forme des Acteurs de la Société Civile au Bénin

04BP 1119 Cotonou Tél. :+229 21301089 – 97891163 - 95588973 Email : pascib_benin@yahoo.fr
Aïbatin 2, Lot 1657 A, rue opposée à celle de l'hôtel Akwaba - Cotonou - BENIN

Déclaration sur la tentative de coup d'État du 7 décembre 2025 au Bénin

Les membres de la PASCIB ainsi que ses relais départementaux et points focaux communaux ont appris avec une profonde préoccupation la **tentative de coup d'État intervenue le dimanche 7 décembre 2025** à Cotonou, au cours de laquelle un groupe de militaires a cherché, par la force, à renverser l'ordre constitutionnel en s'attaquant à des institutions de la République et en tentant de s'emparer du pouvoir par des moyens non démocratiques.

Conformément aux dispositions de la Constitution béninoise et aux principes démocratiques selon lesquels, l'alternance et l'exercice du pouvoir se gagnent exclusivement par les urnes, à travers un processus électoral libre, transparent, inclusif, pacifique et crédible, **nous condamnons avec la plus grande fermeté cette tentative de prise de pouvoir par la force**, ainsi que les violences et pertes en vies humaines qui l'ont accompagnée.

En ces moments sensibles de notre histoire, **nous réaffirmons notre foi en un Bénin de paix, de justice et de démocratie**, où les différends se règlent par le dialogue, les urnes et le droit – jamais par les armes. La PASCiB saisit cette occasion pour :

1. exprimer sa solidarité à l'endroit de l'ensemble des Béninoises et Béninois qui ont vécu ces heures de peur, d'angoisse et d'incertitude.
2. présenter ses condoléances les plus sincères aux familles des victimes, civiles et militaires, tombées lors de ces événements tragiques ;
3. présenter ses vœux de prompt rétablissement aux blessés ;
4. demander l'ouverture d'une enquête indépendante, approfondie et transparente pour faire toute la lumière sur les circonstances de la tentative de putsch et identifier les commanditaires, complices et instigateurs, dans le respect du droit à la défense et de la présomption d'innocence ;
5. inviter les partis politiques, les leaders d'opinion, les organisations de la société civile et les médias à faire preuve d'un sens élevé de responsabilités dans leurs prises de position et leurs communications.

Fait à Cotonou le 8 décembre 2025

Aurélien C. ATIDEGLA
Président de la PASCiB